

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISIN :
LU0256839191
WKN :
A0KDMT

Allianz Global Investors Fund - Allianz Europe Equity Growth Catégorie d'Actions A (EUR)

Géré par Allianz Global Investors Europe GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

Objectifs et politique d'investissement

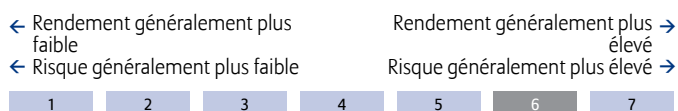
Le fonds vise une appréciation du capital à long terme. Nous investissons au minimum 75 % des actifs du fonds directement en actions et titres équivalents d'émetteurs situés dans un État membre de l'UE, en Norvège ou en Islande. Nous privilégions les sociétés dont le potentiel de croissance n'est selon nous pas reflété par l'actuel cours des actions. Nous avons également la possibilité d'investir dans d'autres actions et titres équivalents.

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous distribuons généralement les revenus du fonds annuellement.

Recommandation : la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à long terme.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 6 sont historiquement très volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 6 peut fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	0,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	

Frais prélevés par le fonds sur une année

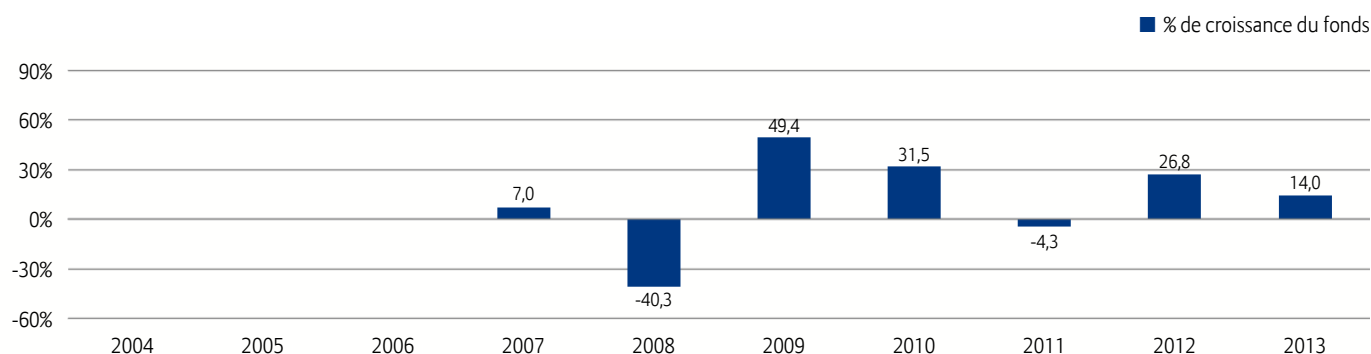
Frais courants	1,85 %
----------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les frais courants communiqués se rapportent au dernier exercice du fonds clos le 30.09.2013. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais

d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2006.

Les performances du fonds ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Dépositaire : State Street Bank Luxembourg S.A.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en anglais et allemand auprès d'Allianz Global Investors Europe GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg ou en consultant le site www.allianzgi-regulatory.eu.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse www.allianzgi-regulatory.eu.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influencer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors Europe GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre

compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors Europe GmbH est agréée en Allemagne en tant que société de gestion d'OPCVM et société de gestion de fonds alternatifs en vertu du Code allemand sur les placements collectifs de capitaux (KAGB). Elle est réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), l'autorité de surveillance des services financiers. Au Luxembourg, entre autres, Allianz Global Investors Europe GmbH a établi une succursale sous la dénomination Allianz Global Investors Europe GmbH, succursale de Luxembourg, laquelle est soumise à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier ou à celle de la BaFin, selon l'autorité compétente.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 01.07.2014.